

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2022-10-86**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022**

Date de convocation :  
7 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize octobre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BAËLDE Jean-Pierre, BRUNEAU Daniel, CAPS Bertrand, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, LAMBERT Patrick, LELOUP Christian, LE CARVENNEC Eric, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie.

Nombre de délégués présents :  
30

Nombre de votants :  
37

Excusés avec pouvoir : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline (pouvoir donné à M. MAUSSIRE Jacques), MM. CHATEL Jacques (pouvoir donné à M. LELOUP Christian), HUGUIN Patrick (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa), SAUVAGET Jean-Paul (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène), SOREL Damien (pouvoir donné à Mme LAMBERT Pamela), VINET Paul (pouvoir donné à FONTAINE Jean-Pierre).

**VOIX POUR :**  
37

Secrétaire de séance : Mme LAMBERT Pamela

**VOIX CONTRE :**  
0

**Objet : Bail commercial pour un local sis Centre d'Activités à Essay  
à M. GREGOIRE Rémi**

**ABSTENTIONS :**  
0

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de l'autoriser à signer un bail commercial avec M. GREGOIRE Rémi pour la location d'un local sis Centre d'Activités à Essay, aux conditions ci-après :

**Article 1 :** Un bail commercial est conclu avec Monsieur Rémi GREGOIRE pour la location d'un local sis Centre d'Activités à Essay (cellule 5).

**Article 2 :** Ce bail est conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 pour se terminer à pareille époque de l'année 2031. À son expiration et à défaut de congé donné par l'une ou l'autre des parties, au moins six mois à l'avance, le bail sera reconduit tacitement.

**Article 3 :** Le montant du loyer mensuel est fixé à 350,00 € HT, soit 420,00 € TTC.

Le montant du loyer sera révisé annuellement à la date anniversaire de la prise d'effet du contrat en fonction de l'indice des loyers commerciaux (ILC) connu au moment de la signature, soit le coût du 2<sup>ème</sup> trimestre (en 2022 : 123,65). Le loyer est assujetti à la TVA.

Les dépenses afférentes à la taxe foncière restent à la charge de la Communauté de Communes. En revanche, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste à la charge du locataire. Le remboursement en sera demandé annuellement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de donner son accord pour la signature du bail commercial avec Monsieur Rémi GREGOIRE d'une durée de 9 années à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 pour la location d'un local sis Centre d'Activités à Essay, sur la base d'un loyer de 350,00 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ce bail et toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire  
Pamela LAMBERT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pamela Lambert', with a diagonal line extending from the bottom right.